

D É C I S I O N

QUÉBEC

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

D-2017-133R	R-4003-2017	16 mars 2018
Phase 2		

PRÉSENTES :

Louise Rozon
Louise Pelletier
Françoise Gagnon
Régisseurs

Gazifère Inc.
Demanderesse

et

Intervenants dont les noms apparaissent ci-après

Rectification de la décision D-2017-133 rendue dans le dossier R-4003-2017

Demande relative à la fermeture réglementaire des livres pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016, à l'approbation du plan d'approvisionnement et à la modification des tarifs à compter du 1^{er} janvier 2018

Intervenants :

Association coopérative d'économie familiale de l'Outaouais (ACEFO);

Association des consommateurs industriels de gaz (ACIG);

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (section Québec) (FCEI);

Groupe de recherche appliquée en macroécologie (GRAME);

Stratégies énergétiques et Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (SÉ-AQLPA).

1. INTRODUCTION

[1] La Régie de l'énergie (la Régie) rectifie sa décision D-2017-133 rendue le 13 décembre 2017 (la Décision) dans le présent dossier pour y corriger une erreur d'écriture, conformément à l'article 38 de la *Loi sur la Régie de l'énergie*¹.

[2] Au paragraphe 60 de la Décision, un caractère a été omis dans la formule de l'indicateur.

[3] En conséquence, la Régie rectifie la formule de l'indicateur par la présente décision.

2. RECTIFICATION

[4] Au paragraphe 60 de la Décision, la Régie rectifie la formule de l'indicateur par ce qui suit :

Indicateur = dépenses d'exploitation (sans compte de frais reportés) autorisées lors de l'année_{t-1} * (1 + (facteur d'inflation + 0,75 * facteur de croissance))

¹ [RLRQ, c. R-6.01.](#)

[5] **Pour ces motifs,**

La Régie de l'énergie :

RECTIFIE le paragraphe 60 de la décision D-2017-133, comme indiqué dans la présente décision.

Louise Rozon
Régisseur

Louise Pelletier
Régisseur

Françoise Gagnon
Régisseur

Représentants :

Association coopérative d'économie familiale de l'Outaouais (ACEFO) représentée par M^e Steve Cadrin et M^e Caroline Charron;

Association des consommateurs industriels de gaz (ACIG) représentée par M^e Guy Sarault;

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (section Québec) (FCEI) représentée par M^e Pierre-Olivier Charlebois et M^e Jean-Philippe Therriault;

Gazifère Inc. (Gazifère) représentée par M^e Louise Tremblay et M^e Adina Georgescu;

Groupe de recherche appliquée en macroécologie (GRAMÉ) représenté par M^e Geneviève Paquet;

Stratégies énergétiques et Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (SÉ-AQLPA) représenté par M^e Dominique Neuman.